



# CMRP – FRANCE

## COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

14 AVRIL 2024

Cette assemblée s'est tenue en visioconférence.

### **1. Participants**

14 personnes étaient présentes, certaines à titre individuel, d'autres représentant les associations suivantes :

- ACRIIP - Rouen
- CERDI - Angers
- CINPA - Paris
- Croyants dans la Cité - Aix-en-Provence
- Compostelle Cordoue
- Ensemble avec Marie
- Fils d'Abraham - Lyon
- GDIR - La Réunion
- GIP78 - Yvelines
- Religions pour la Paix - Lille
- Souffle et chemins - Cergy
- Tibhirine - Nantes

Par ailleurs 8 personnes ou groupes avaient adressé leurs votes par correspondance, assurant ainsi la représentation complémentaire du groupe GIR Lillois 59.

### **2. Ouverture de l'Assemblée Générale et rapport moral**

Le président, Ghaleb BENCHEIKH, ouvre l'assemblée générale statutaire en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents. Ghaleb rappelle notre habitude, si nous étions en présentiel, de placer nos travaux sous des hospices de méditation, de prière et de paix en commençant par un temps de silence. Ghaleb précise que ce n'est pas nécessairement le président qui préside l'assemblée générale, mais, pour aller à la facilité, Ghaleb propose de continuer à la présider.

Ghaleb poursuit avec le rapport moral qui couvre la période du 4 juin 2023, date de la dernière assemblée générale, à ce jour du 14 avril 2024.

Ghaleb explique que cette année aurait pu être une année ordinaire n'eut été le 7 octobre et la sidération qui a suivi et Ghaleb cite la [veillée de prière interreligieuse](#) pour les victimes du conflit israélo-palestinien<sup>1</sup>, organisé par des associations membres de la CINPA<sup>2</sup>, le 30 octobre à Paris au Forum104. Ghaleb y a représenté CMRP-France.

Ghaleb remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite des Assises du 3 mars 2024.

Dans le cadre de ce rapport moral, Ghaleb présente les événements où il a représenté CMRP-France.

- Le 16 juin 2023 Ghaleb a participé à un séminaire au Collège des Bernardins sur la métaphysique du dialogue interreligieux, avec Antoine Arjakovsky
- Le 21 juin Ghaleb et le grand rabbin Haïm Korsia ont déjeuné chez le ministre du Commerce extérieur Olivier Becht qui a souhaité nous consulter sur la question « *Le modèle français (notamment celui de la laïcité) est-il ou non compris à l'étranger ?* »

<sup>1</sup> Cf. [https://www.saphirnews.com/Une-veillée-de-prière-interreligieuse-pour-les-victimes-du-conflit-israélo-palestinien\\_a30000.html](https://www.saphirnews.com/Une-veillée-de-prière-interreligieuse-pour-les-victimes-du-conflit-israélo-palestinien_a30000.html)

<sup>2</sup> Coordination Interconvictionnelle du Grand Paris <https://cinpa.fr/>

*Comment nous le percevons dans nos relations, en particulier avec le monde musulman ? ».*

- Colloque (en zoom) sur la préservation de l'eau avec une fondation « Préservation des ressources naturelles » pour réunir l'enseignement des grandes traditions religieuses pour le respect de l'environnement
- Le 21 juin, toujours aux Bernardins, l'Institut des Hautes Études du Monde Religieux<sup>3</sup> a organisé un colloque sur la cohésion de la nation face aux menaces actuelles de fragmentation.
- Les 6 et 7 juillet, université d'été («3ème édition) pour la ville de demain à Chantilly, réunissant acteurs publics et privés autour de la transformation urbaine : ceci est aussi une affaire de spiritualité, de civisme, bref de toutes les dimensions humaines.
- Les 7 et 8 août, Ghaleb a participé à la rencontre interreligieuse internationale de Tonalestate (université d'été existant depuis 20 ans)<sup>4</sup> dans les Alpes italiennes sur le thème de la dignité humaine. Ghaleb y est intervenu au côté de Moché Lewin, vice-président de la Conférence des rabbins européens.
- Le 15 septembre, Ghaleb a déjeuné avec Jean-Christophe Paucelle, Conseiller pour les affaires religieuses au Quai d'Orsay, pour passer en revue l'état des lieux du dialogue interreligieux dans le cadre du modèle laïc français.
- Les 22 et 23 septembre, Ghaleb a eu le privilège d'être à Marseille lors de la visite du Saint Père : c'était un moment fort de rencontres, avec en particulier l'approche interreligieuse du vendredi après-midi<sup>5</sup>.
- Le 26 septembre, à Paris, le colloque de la FIF a traité le thème « *Spiritualité et Intelligence artificielle*<sup>6</sup> » avec la présence de Jacques Attali (replay disponible<sup>7</sup>).
- Le 28 septembre, à la mairie du 3ème arrondissement de Paris, une soirée sur le thème « *Quels héritages culturels et spirituels pour l'essor de l'Afrique ?*<sup>8</sup> », pour une Afrique donc multi-religieuse, avec l'importance de la paix et de la stabilité pour assurer l'essor économique.
- Le 29 septembre, conférence « *Univers onirique et mystique* » dans le cadre du festival Arta Sacra<sup>9</sup> à Lyon (à Vaulx-en-Velin en réalité) sur le thème de cette année 2023 : « *Rêve & spiritualités* ».
- Le 10 octobre, colloque « *Refaire la France* » de la FIF au Collège des Bernardins à Paris avec Jean-Pierre Chevènement (replay disponible<sup>10</sup>). Il s'agissait, juste après le 7 octobre, de ne pas importer le conflit, de sortir de la belligérance par le dialogue, d'avoir des solutions conformes au droit pour construire la paix !
- En octobre dans le désert de Timimoun en Algérie, séminaire sur l'importance de la mystique au 21ème siècle (sortie de crise par l'intériorité dans une approche interreligieuse).
- Le 15 novembre, conférence « *Laïcité et religion* » à la Maison de l'Europe.
- Le 17 novembre, « *La laïcité est-elle religio-phobique ?*<sup>11</sup> » au Temple protestant des Batignolles, table ronde interreligieuse et laïque où Ghaleb était avec le Pasteur Bruno Gaudélet, le Père Vincent Guibert et Michaël de Saint-Chéron : la laïcité permet d'asseoir le dialogue interreligieux.
- Le 4 décembre « *Religions et sport* » à Sciences Po Paris, table-ronde « *Le sport est-il laïque ?*<sup>12</sup> », avec la perspective des JO de Paris, organisée par Emouna : L'amphi des religions (événement repris le 13/3/2024)

<sup>3</sup> Cf. <https://www.ihemr.org/>

<sup>4</sup> Les organisateurs sont liés à la Curie romaine.

<sup>5</sup> Cf. <https://www.la-croix.com/religion/direct-pape-francois-marseille-arrivee-france-borne-priere-migrants-venue-visite-2023-09-22-1201283824>

<sup>6</sup> Cf. [https://www.facebook.com/fondationdelislamdefrance/posts/634879415418386?ref=embed\\_post](https://www.facebook.com/fondationdelislamdefrance/posts/634879415418386?ref=embed_post)

<sup>7</sup> Cf. <https://www.youtube.com/watch?v=1kBVlr48li8>

<sup>8</sup> Cf. <https://www.africapresse.paris/Agenda-Paris-28-09-La-mairie-de-Paris-accueille-LES-RENCONTRES-DE-L-AFRICANITE>

<sup>9</sup> Cf. <https://vaulx-en-velin.net/actualites/2023-09-22-festival-arta-sacra-2023/>

<sup>10</sup> Cf. <https://www.youtube.com/watch?v=BldIFJxqdew>

<sup>11</sup> Cf. <https://www.jlturbet.net/2023/11/la-nuit-du-dialogue-au-temple-protestant-des-batignolles-le-17-novembre-2023-a-20-heures.html>

<sup>12</sup> Cf. <https://www.sciencespo.fr/fr/evenements/religions-et-sport/>

- Le 8 décembre, conférence-débat « *Les aumôneries au service de la jeunesse*<sup>13</sup> » à Aix-en-Provence, dans une perspective interreligieuse.
- Le 31 janvier 2024, Ghaleb a participé avec Yann Boissière à une table ronde « *Franc-maçonnerie, spiritualité et religions* » organisée par les francs-maçons lyonnais<sup>14</sup>.
- Le 3 février, dîner annuel du Centre Civique d'Étude du Fait Religieux<sup>15</sup> à Montreuil (célébration des 20 ans du CCEFR<sup>16</sup>).
- Le 19 février, rencontre organisée par Sophie Bessis sur le thème « *Femmes et religion* », avec Pauline Bebe, Anne Soupa.
- Le 23 février à Rabat (Maroc) conférence « *Quelles spiritualités pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?*<sup>17</sup> ».
- Le 28 février Ghaleb était invité par le Président Macron au dîner d'État en l'honneur de l'émir du Qatar à l'Élysée.
- Le 8 mars, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a demandé à Ghaleb de parler (par zoom) de l'importance des droits de la femme (par rapport au fait que les religions ont l'air de brimer la femme – une mauvaise compréhension des textes).

L'assemblée approuve ce rapport moral à l'unanimité, le considérant comme conforme aux finalités de CMRP-France.

### **3. Rapport financier de l'exercice 2023** (par Dany BENOITEAU)

Produits : cotisations (470 €) + intérêts du livret A (166 €) + dons (127 €) + remboursement frais bancaires (32 €) = 795 €

Charges : frais bancaires (47 €) + site internet et zoom (157 €) + assurances (386 €) + arrhes salle Forum 104 (267 €) = 857 €

Bilan au 31/12/2023 : + 6219 € (compte tenu de l'actif antérieur)<sup>18</sup>

Dany signale la faiblesse du nombre de cotisants. Notre site relaie les informations des groupes mais tous ne cotisent pas.

Ghaleb répond que le GIP11 l'a contacté et souhaiterait le voir venir à Narbonne. Ghaleb est prêt à donner de son temps pour aller à la rencontre des groupes et susciter un enthousiasme et une volonté d'adhérer.

L'assurance va aussi baisser (passer à moins de 100 €) avec l'abandon du local à Paris au 8bis rue Jean Bart. Mais pour l'instant il n'a pas été possible qu'Henri récupère nos archives présentes dans ce local (la clef que Ghaleb avait apporté ne fonctionnait pas). Mais cette question devrait être résolue dès que possible<sup>19</sup> permettant une libération effective du local à laquelle CMRP-France s'est engagé auprès de la paroisse Saint-Sulpice, propriétaire des lieux (contact M. Simon).

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

### **4. Fixation du montant de la cotisation 2025**

Après la période spécifique Covid / post Covid, le bureau propose de revenir pour l'année 2025 au montant des cotisations annuelles fixé précédemment :

- 30€ pour une adhésion individuelle,
- 90€ pour l'adhésion d'un groupe (donnant droit à trois voix à l'assemblée générale).

Jean-Luc FRÉMON indique que le prix de 90 € pourrait être un frein pour des groupes en cours de constitution. Ghaleb répond que ce montant se justifie si un service est offert par CMRP-France (lettre de nouvelles, conférences, assises). Henri signale que les statuts (Article 4) prévoient la possibilité d'adapter le montant de la cotisation pour les personnes démunies. Le montant de la cotisation pourrait donc donner lieu à négociation, en particulier pour les groupes

<sup>13</sup> Cf. <https://institut-islamologie.fr/laumonerie-musulmane-au-service-de-la-jeunesse-aix-en-provence-8-12/>

<sup>14</sup> Cf. <https://www.gldf.org/obedience-maconnique/actualites/fiche-actualite/retour-sur-la-conference-publique-a-villeurbanne.html>

<sup>15</sup> Cf. <https://www.ccefr.fr/>

<sup>16</sup> Cf. <https://www.ccefr.fr/les-20-ans-du-ccefr-3-fevrier-2024/>

<sup>17</sup> Cf. [https://www.lodj.ma/Conference-Quelles-spiritualites-pour-le-XXIeme-siecle\\_a90804.html](https://www.lodj.ma/Conference-Quelles-spiritualites-pour-le-XXIeme-siecle_a90804.html)

<sup>18</sup> Cf. [http://www.gip78.fr/Files/cmrap\\_rapport\\_financier\\_2024.pdf](http://www.gip78.fr/Files/cmrap_rapport_financier_2024.pdf)

<sup>19</sup> Jacques HUBERT, Secrétaire Général CMRP-France a aussi une clef qu'il devra rendre et qui pourrait fonctionner.

ayant peu de membres. Cette remarque étant prise en compte, le montant des cotisations 2025 est approuvé.

Henri présente un projet de bulletin d'adhésion 2025<sup>20</sup> correspondant. Ce bulletin donne les conditions d'acceptation d'une nouvelle adhésion, il propose aussi d'effectuer un don complémentaire et indique que, en cas d'adhésion ou don individuel, un reçu fiscal sera adressé (Ghaleb avait fait les démarches auprès des impôts du 6ème arrondissement pour la reconnaissance de CMRP-France comme association d'intérêt général, une sorte de « rescrit fiscal »).

## **5. Modification des statuts pour changement d'adresse**

Denise TORGEMANE pose la question du fait que les statuts exigent une assemblée générale extraordinaire pour toute modification des [statuts](#) (donc pour changer l'article 3 précisant où est situé le siège de l'association).

Henri répond que les règles de convocation sont les mêmes pour une assemblée générale extraordinaire que pour une assemblée générale ordinaire. La seule différence est que la majorité des 2/3 est demandée pour l'adoption d'une résolution changeant les statuts.

Ghaleb propose deux solutions :

1. avant le prochain Conseil d'Administration effectif (la CA suivant immédiatement l'AG a seulement à l'ordre du jour l'élection du bureau), une AG extraordinaire est convoquée pour traiter ce changement d'adresse ;
2. notre présente AG ordinaire, étant souveraine, elle décide d'une AG extraordinaire immédiatement à la suite de l'AG ordinaire pour traiter ce changement d'adresse.

Denise préférerait qu'on profite de l'AG extraordinaire pour revoir plus globalement les statuts, et par exemple y mentionner explicitement la possibilité de tenir les AG en zoom<sup>21</sup>.

Nous retenons donc la solution 1 et fixons la date d'une AG extraordinaire au 27 juin à 18h30 (qui précéderait le CA ce même jour à 19h). Ces deux assemblées seront en visioconférence.

D'ici là Dany et Henri vont bien rassembler les documents nécessaires pour la déclaration en préfecture, en particulier les informations sur les administrateurs.

Le bureau qui va être élu au CA de ce jour préparera le toilettage complémentaire des statuts à proposer à l'AG extraordinaire du 27 juin.

## **6. Élection des administrateurs**

Dany rappelle que les administrateurs doivent être à jour de leur cotisation.

Ghaleb propose que les administrateurs candidats n'ayant pas payé leur cotisation régularisent simplement leur situation dans les prochaines semaines<sup>22</sup>. Sinon ils perdront leur statut d'administrateur. Tout devra être rentré dans l'ordre pour l'AG extraordinaire du 27 juin.

Dany et Henri vont se charger rapidement de vérifier les informations dont ils ont encore besoin pour la déclaration en préfecture et demander aux administrateurs concernés les informations manquantes (nom, prénom, date de naissance, profession, adresse, fonction dans l'association).

Floria suggère de prévoir un virement permanent annuel pour ne pas oublier la cotisation (IBAN noté sur le [bulletin d'adhésion](#)).

L'Assemblée est d'accord pour considérer la liste d'administrateurs d'un bloc (vote pour la liste au lieu de prendre individuellement chaque administrateur). Cette liste est approuvée à l'unanimité. Tous les administrateurs membre de cette liste sont donc élus pour trois ans.

<sup>20</sup> Cf. [https://www.gip78.fr/Files/cmrv\\_rapport\\_moral\\_2024.pdf](https://www.gip78.fr/Files/cmrv_rapport_moral_2024.pdf) pages 6 et 7

<sup>21</sup> Jean-Luc n'abandonne pas l'idée que l'AG 2025 ait lieu en présentiel à Paris (peut-être couplée à une conférence comme c'était le cas avant la période covid).

<sup>22</sup> Jean-René BRUNETIÈRE note que si l'AG avait lieu en présentiel, il aurait tout de suite sorti les billets pour verser les 30 € de cotisation de l'association Compostelle Cordoue, adhérente à CMRP-France, et Ghaleb d'ajouter qu'effectivement pour lui aussi le fait de devoir préparer et envoyer le chèque a été une raison pour retarder son adhésion !

## 4. Rapport d'activité

Henri rappelle les CA, les rencontres trimestrielles de groupes et les manifestations organisées en partenariat avec d'autres associations en 2023<sup>23</sup>.

Denise parle de la communication : les liens personnels sont les plus importants. Denise publie sur le [site web](#) les annonces d'associations membres qui lui sont communiquées.

Denise a entrepris la réécriture du site avec son fils Henri : objectif d'un aspect plus moderne, en conservant les 800 articles existants (dont certains sont encore très consultés), et en permettant aux groupes régionaux de mettre à jour directement leur page spécifique dans notre site web (très utile pour les groupes ne disposant pas d'un site propre). Il y aura aussi des pages spécifiques pour chaque commission ([Éducation à la Paix et à la Solidarité](#), [Laïcité](#), [Vigilance sur les droits fondamentaux de la personne humaine](#)). L'argument principal du site est « *Nous sommes différents mais nous pouvons vivre ensemble* ».

Denise soulève une question : « *Comment faire lorsqu'un événement important amène de nombreuses réactions contradictoires ?* ». Nous avons lancé au CA du 16/6/2021 un comité éditorial animé par le président<sup>24</sup>, mais cela n'a jamais fonctionné. En conséquence, Denise a dû, après le 7 octobre 2023 (incursion du Hamas / offensive terrestre israélienne sur Gaza), décider seule de ne pas publier des textes qui auraient pu blesser les uns ou les autres (présence du mot « terroristes », etc.), se contentant de publier les réactions officielles des responsables religieux et de [Religions for Peace](#). Or notre site est le seul aspect visible de nos positions pour des personnes n'appartenant pas à notre association ! Notre newsletter<sup>25</sup> n'exprime pas de prises de position.

Denise demande si notre position peut s'exprimer sur notre site à travers un éditorial du président. Ghaleb réagit : « *Le fait de s'en tenir aux réactions officielles nous prémunit de toutes les vagues. Mais je reste prêt à préparer un éditorial si on insiste un peu. Sur la question du terrorisme, la France dit que le Hamas est une organisation terroriste<sup>26</sup>, mais pas l'ONU.... Le Hamas est une organisation qui a un bureau politique, et avec laquelle on négocie.* » Ghaleb nous renvoie à ses propos lors de la matinale du 18 octobre 2023 à France Culture où il était invité par Guillaume Erner<sup>27</sup>. Les avis sont partagés au sein des participants à l'AG : faut-il que CMRP-France suive la position officielle de la France ou CMRP-France doit-elle sortir de nos lunettes très françaises et prendre en compte la position de l'ONU ? On conclut que CMRP-France se retrouve dans ce que dit CMRP-International qui n'a pas employé le mot « terroriste ».

Ghaleb explique que notre vocation n'est pas de courir derrière les soubresauts de l'actualité : il nous faut trouver des gestes, des actes qui apaisent les esprits et soient conformes à notre vision de la solidarité, de la justice. Nous ne sommes pas des excités ! Jean-René ajoute que nous ne sommes pas taillés pour réagir à court terme : il nous faut jouer l'apaisement sur le long terme. Nous ne pouvons que nous couvrir du parapluie des déclarations de ceux qui sont plus puissants que nous : CMRP-International, la Conférence des Évêques de France, déclarations communes des leaders religieux en France ou en Europe, ...

Pour Ghaleb, il y a quatre points fondamentaux :

- aucune cause, si juste soit-elle, n'implique le massacre d'innocents<sup>28</sup> ;
- se défendre n'est pas se venger (c'est écrit dans la Torah, dans l'Évangile, dans le Coran) ;
- une démocratie se défend, elle ne se venge pas, sinon elle perd le capital de sympathie obtenu face à la première attaque subie ;
- la solidarité doit être raisonnée, fondée sur le droit et la justice, et non une solidarité d'instinct, inconditionnelle.

<sup>23</sup> Cf. [https://www.gip78.fr/Files/cmrap\\_rapport\\_activite\\_2024.pdf](https://www.gip78.fr/Files/cmrap_rapport_activite_2024.pdf) page 14

<sup>24</sup> Cf. [https://www.gip78.fr/Files/cmrap\\_france\\_comite\\_editorial.pdf](https://www.gip78.fr/Files/cmrap_france_comite_editorial.pdf)

<sup>25</sup> Cf. Archive des Lettres de nouvelles en fin de page [https://www.gip78.fr/Files/cmrap\\_cr\\_rencontres\\_groupes.pdf](https://www.gip78.fr/Files/cmrap_cr_rencontres_groupes.pdf)

<sup>26</sup> Sur les 30 pays considérant le Hamas comme une organisation terroriste, 27 sont européens.

<sup>27</sup> Cf. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/france-culture-va-plus-loin-l-invite-e-des-matins/face-a-la-guerre-israel-hamas-etre-musulman-en-france-en-2023-6821034>

<sup>28</sup> Les bombes aveugles ne peuvent être des éléments de justice : cf. Albert Camus, conférence à la maison des étudiants à Stockholm le 12 décembre 1957 « *En ce moment on lance des bombes dans les tramways d'Alger. Ma mère peut se trouver dans un de ces tramways. Si c'est cela la justice, je préfère ma mère.* »

Mais des résolutions multiples de l'ONU par rapport à ces points dorment dans un tiroir...

Pour ce qui est d'un éditorial sur notre site, Ghaleb, tout en compatissant à l'état de ceux qui souffrent injustement, considère que la sagesse recommande de ne pas exacerber les tensions par rapport à ce conflit, qui n'est pas un conflit d'ordre religieux mais d'ordre politique et de territoire. Jean-René répond qu'il est d'accord sur ce refus de sortir un éditorial avec ce message dans les circonstances actuelles.

Henri mentionne ensuite les Assises du dialogue interreligieux et spirituel qui ont eu lieu en présentiel à Paris, au Forum 104, sur le thème « [L'urgence du dialogue interreligieux](#) », le dimanche 3 mars 2024 avec exposés, tables rondes et témoignage de groupes locaux de dialogue interreligieux. Une [synthèse de la journée](#) avec accès aux replays est disponible sur notre site. Un [résumé de 4 pages](#) est disponible. Les Actes sont en cours de préparation<sup>29</sup>.

## **5. Rapport des commissions**

Henri mentionne que les éléments fournis par chacune des commissions sont normalement postés sur le site (thème à sélectionner sur la page d'accueil à droite) :

- [Éducation à la Paix](#) (commission « Éducation à la paix et à la solidarité ») ;
- [Religions et Laïcité](#) (commission « Laïcité ») ;
- [Religions et conflits](#) (commission « Vigilance sur les droits fondamentaux de la personne humaine »).

Chaque responsable de commission devrait exprimer ses souhaits par rapport à ce qui est posté par Denise sur le thème correspondant.

En l'absence de Nicole VERNET, et aussi de Fereydoun BADKOUBÉ qui a déjà dû quitter cette AG, et compte-tenu du temps déjà écoulé, un simple rappel des activités en 2023 liées à la commission « Éducation à la paix et à la solidarité » est effectué par Abdelkader AL ANDALUSSY OUKRID.

- 3-5 mars 2023 : colloque interreligieux à l'abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer « Sommes-nous condamnés à la violence ? ». Atelier thématique : « Poésie et non-violence dans les cultures arabo-musulmanes ».
- 17-19 mars 2023 : Université d'hiver de Chrétiens de la Méditerranée à Lyon sur le thème « *La paix au Moyen-Orient : quelles implications des Chrétiens ?* ». Débat « *L'éducation à la paix dans un contexte de diversité* ».
- 13 mai 2023 : [Colloque](#) « *Déconstruire les discours de haine* » organisé conjointement avec [Pax Christi](#)<sup>30</sup>.
- 18 mai 2023 une après-midi de méditation inter-spirituelle sur la non-violence organisée par La Fontaine aux Religions,
- en juin une [Maisonée de la paix](#) sur la construction de la paix dans nos vies,
- et aussi le 30 novembre la [veillée de prière interreligieuse](#) déjà mentionnée.

## **7. Échanges entre participants**

Reporté à la réunion des groupes du lendemain, 15 avril.

## **8. Conclusion**

Jean-Luc rappelle que notre objectif principal est de contribuer à redynamiser le dialogue interreligieux en France (en faisant mieux se connaître les groupes de dialogue, en faisant synergie). Les Assises se sont inscrites dans ce mouvement.

---

<sup>29</sup> La partie « [Conférences – tables rondes](#) » est prête (mais attende encore de sa relecture par Jean-François Bour pour la publier), la partie « [Témoignages](#) » est en cours d'élaboration.

<sup>30</sup> Cf. Accès au replay : [https://www.gip78.fr/upd\\_cmrp\\_1.htm#13\\_mai\\_2023](https://www.gip78.fr/upd_cmrp_1.htm#13_mai_2023)